QUELS SONT VOS DROITS ?

→ Droits d'auteur et diffusion :

En tant qu'auteur, vous possédez une partie des droits moraux et patrimoniaux sur votre mémoire. Cela signifie notamment qu'il ne peut être diffusé sans votre autorisation. Vous devez donc remplir et signer un formulaire dans lequel vous autoriserez ou non la diffusion de votre mémoire (voir article « démarches administratives »).

Vous pouvez modifier à tout moment l'autorisation que vous avez donnée après envoi d'un courrier recommandé adressé au Service Commun de la Documentation.

En cas de désaccord de l'auteur et/ou de l'enseignant responsable, le mémoire ne sera pas diffusé.

→ Risques de plagiat :

Un mémoire en ligne est de fait disponible au copier-coller. Paradoxalement, il est aussi mieux protégé contre le plagiat. En effet, plus le mémoire d'origine est accessible et plus un plagiat est facilement détectable et aisé à établir.

N'oubliez pas de signer l'engagement de non-plagiat (cf. Charte des Examens). Vous devez ensuite l'insérer en première page de votre mémoire ou rapport de stage. Vous pouvez le télécharger à
http://bu.univ-tln.fr (rubrique « mémoires mode d'emploi »)

LIENS UTILES

→ Rechercher et consulter des mémoires :

- Catalogue des bibliothèques de l'UTLN : http://bu.univ-tln.fr
- Portail DUMAS : http://dumas.ccsd.cnrs.fr
- Catalogue national des BU (SUDOC) : http://www.sudoc.abes.fr/

→ Rédiger, déposer, diffuser son mémoire :

- Retrouvez toutes les infos dans la « boîte à outils » http://bu.univ-tln.fr/memoires/outil.html

→ Contacts

- Droit : memoiredroit@univ-tln.fr
- Économie : MemoiresEconomie@univ-tln.fr
- IAE : MemoiresIAE@univ-tln.fr
- Lettres : memoiresLSH@univ-tln.fr
- Sciences : memoiresciences@univ-tln.fr

UNIVERSITÉ DE TOULON

Mémoires en ligne
Mode d'emploi

- → Diffuser en ligne : pourquoi ?
- → Déposer en ligne : comment ?
- → Quels sont vos droits ?
- → Liens utiles

http://bu.univ-tln.fr

DIFFUSER EN LIGNE : POURQUOI ?

Les mémoires et rapports de stage de Master soutenus à l'UTLN sont déposés par la bibliothèque sur la base nationale DUMAS, bibliothèque numérique des travaux des étudiants de niveau Master (bac+4, bac+5).

Dès la rentrée 2014, le dépôt électronique des mémoires de Masters 2 soutenus à l'UTLN est obligatoire (cf. décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 17 avril 2014). La diffusion sur internet reste soumise à l'accord de l'auteur, du directeur du mémoire (sur avis du jury de soutenance) et de l'entreprise d'accueil (pour les rapports de stage).

→ Valorisation

Auparavant, les mémoires sur support papier étaient conservés soit dans les archives de la scolarité, soit à la Bibliothèque. La consultation des documents était fastidieuse et les documents étaient consultables sur place.

Aujourd'hui en ligne, ils sont accessibles immédiatement depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet.

→ Meilleure visibilité

Les sites de dépôt sont référencés par les moteurs de recherche Internet et assurent la visibilité scientifique des travaux qui y sont déposés.

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

→ Avant la soutenance :

Téléchargez les formulaires sur le site de la BU (http://bu.univ-tln.fr, rubrique « mémoires, mode d'emploi »)

- Le formulaire de dépôt (à remplir par l'auteur du mémoire) : fournir obligatoirement un court résumé et des mots-clés en français qui serviront à décrire et référencer votre mémoire sur le site Dumas et dans le catalogue de la Bibliothèque.
- L'autorisation de mise en ligne : à remplir et signer par l'auteur et le directeur du mémoire (sur consultation du jury de soutenance). Pour les rapports de stage : l'établissement d'accueil doit aussi remplir et signer ce document.

→ Après la soutenance :

- Transmettez le formulaire d'autorisation de diffusion à votre directeur de mémoire. Quelle que soit l'option choisie (accord ou désaccord pour mise en ligne), l'enseignant, l'auteur et établissement d'accueil (pour les rapports de stage) doivent obligatoirement remplir et signer ce formulaire.
- Déposez au secrétariat du Master les 2 formulaires, complétés et signés, accompagné d'un exemplaire du mémoire en version électronique sur support cédérom ou envoyé par courriel (voir ci-après la rubrique « contacts »). Le fichier du mémoire peut être enregistré sous Word, OpenOffice, PDF.

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? PRÉSENTATION ET MISE EN PAGE

La présentation et la rédaction du mémoire doivent être conformes aux consignes données par le directeur du mémoire. La version électronique déposée doit être identique à la version originelle de soutenance.

→ Présentation du mémoire

Vérifiez la présence dans votre mémoire des éléments suivants :

Couverture et page de titre :

- Logo de l'université
- Prénom NOM
- Titre du mémoire (éventuellement, n° de volume)
- Mémoire de Master 1 ou 2 « Diplôme »
- Mention, Spécialité, option
- Nom du directeur de mémoire (sous la direction de…)
- Année universitaire

Dans le corps du texte :

- Sommaire (en début de mémoire) et/ou table des matières (en fin de mémoire)
- Sources et bibliographie
- Table des annexes, annexes,

Quatrième de couverture :

- Résumé en français (300 mots environ)
- 4 à 5 mots-clés en français

→ Mise en page

Mise en page : vous trouverez une « feuille de style » en ligne sur http://bu.univ-tln.fr (rubrique « mémoires mode d'emploi »).

Ce n'est pas un modèle de présentation de mémoire mais un outil d'aide à la mise en page. Elle est applicable en l'absence de consignes données par le directeur du mémoire.